

Des solutions locales pour régler les conflits ethniques

Les bâtiments de Z.T.M. ex.-P.L.Z., une société théicole installée dans la rive droite de la localité de Mwesso, ont servi de cadre aux journées dites de "réflexion sur la sensibilisation à la réconciliation des ethnies pour une cohabitation pacifique" dans les zones affectées récemment par des troubles ethniques sanglants dans la région du Nord-Kivu.

Organisées du 26 au 28 novembre 1993 à l'initiative du doyenné catholique de Mwesso et d'une ONG locale, (Association communautaire pour le développement rural intégré ou Acodri), ces journées ont bénéficié de l'apport des différentes organisations confessionnelles et/ou de développement notamment le Crongd/Nord-Kivu, l'Eglise Néo Apostolique, la CBK, l'ACOGENOKI, l'Eglise Kimbanguiste, l'UCOOPANOKI, la CEPZA, Grâce, ASODE, GAD, etc.

C'est une véritable mini-conférence régionale qui a drainé quelque 142 participants dont les délégués des populations de Bwito, Bashali, Kisimba et Ihana ; de quelques chefs coutumiers, le commissaire de zone de Rutshuru, un officier de la Division spéciale présidentielle ainsi que plusieurs personnalités régionales et locales concernées par ces troubles.

S'il faut déplorer leur désorganisation matérielle malgré l'appui financier de l'Oxfam/RVI, ces assises auront au moins le mérite d'avoir regroupé les antagonistes autour d'une même table et dégagé presque sans passion, les causes lointaines et immédiates de ces

tueries qui ont fait plus de 6.000 morts et quelques 230.000 déplacés à la date du 28 novembre.

Les participants ont reconnu les causes suivantes : la non application de la loi sur la nationalité, la conquête des terres par les Hutu et Tutsi, l'incompétence et la faiblesse des chefs coutumiers, le non-respect des institutions locales légalement établies, le règne d'une seule ethnie dans les structures politico-administratives locales (hunde ou nyanga), la mauvaise interprétation de la démocratie, les influences nocives des mutuelles tribales par surcroît d'exclusion, les injustices sociales, le mépris, la jalousie, la corruption et la concussion, les extorsions, les tracasseries administratives, les spoliations de terre, l'oppression des minorités ethniques, l'intoxication des personnalités de la région à partir de la capitale, de Goma, de Bukavu et d'autres grandes villes du pays. A ce chapelet des causes se greffe l'action dévastatrice de certains pasteurs, prêtres et autres apôtres qui n'ont cessé d'inciter les fidèles de leurs ethnies aux violences et à l'impunité des auteurs de troubles par les autorités régionales.

Dans leur réflexion qui par moment était électrisée, les participants ont reconnu que les populations de ces contrées continuent à vivre dans la peur et la méfiance. Cela étant dû et alimenté par des accusations fondées et non fondées soulevées dans divers camps. La population rurale, première victime de ces hostilités interethniques, ignorant souvent les

causes profondes ayant conduit aux violences.

Pour une fois, on a vu des prêtres, des pasteurs, des apôtres des animateurs de développement se regarder dans les yeux et tout débattre... A l'issue des travaux en carrefours et des plénières, les participants ont émis plusieurs recommandations. Pour les Hunde et Nyanga, l'Etat devra faire respecter la loi sur la nationalité, restaurer la paix locale. Les Hunde-Nyanga ont invité l'autorité régionale à supprimer les récents comités de paix locaux essentiellement composés des Banyarwanda. Ils ont également recommandé que les incriminés dans les tueries soient traduits en justice, que l'Etat contrôle rigoureusement l'immigration et les infiltrations clandestines des étrangers.

Pour les Hunde-Nyanga, tous les militaires doivent être désarmés. Ils ont exigé que les pasteurs, prêtres et autres soldats des ethnies en conflit soient mutés ailleurs dans la région. Enfin, ils ont proposé à l'Etat d'être représenté dans toutes les réunions des mutuelles tribales et que les notables et autres chefs coutumiers déplacés ou réfugiés soient réinstallés par la région dans leurs fiefs.

Les Bahutu et Batutsi ont pour leur part demandé que : les collectivités-chefferies soient transformées en collectivité-secteurs sur le plan national, et que les chefs coutumiers qui ont pris part dans ces tueries soient poursuivies par la justice. Les délégués des "Banyarwanda" ont estimé que chaque loi du pays respecte les droits de l'homme,

allusion faite ici à la controverse loi sur la nationalité. Par ailleurs, ils souhaitent que soient placées à la tête des entités de base des personnes instruites, que les comités de paix boudés par les Bahunde-Nyanga soient reconnus par les Gouverneurs de région. Ils ont en outre, demandé aux autorités et aux ONGD locales d'organiser le rapatriement des déplacés avant d'exiger le départ de ces zones des soldats originaires des collectivités de Bashali et de Bwito.

Les Banande ont été plutôt précis. Que le statut des Bahutu et Batutsi soient le plus rapidement possible défini. Ils ont soutenu les recommandations de leurs partenaires en ce qui concerne le retour des déplacés, la poursuite en justice de tous les incriminés dans ces troubles sanglants, le maintien dans collectivités locales, un minimum de culture et d'instruction pour être installé chef coutumier. Ils ont demandé à l'autorité de désarmer les civils et de déplacer les militaires hutu-hunde des milieux des troubles.

Certes, il s'est dégagé quelques points de divergence dans les positions et les vœux des uns et des autres mais dans la globalité, les participants de Mwesso se sont entendus à plusieurs niveaux. L'on ne dira pas que la hache de guerre a été entièrement enterrée. Mais, toujours est-il qu'à l'issue des travaux, ils ont signé une déclaration commune. Par laquelle ils s'accordent à renoncer à la guerre tribale, à vivre pacifiquement et à respecter les engagements convenus de commun accord. Ils ont,

dans le même document, demandé à l'Etat de s'impliquer totalement dans le processus de la restauration de la paix. Aux forces de l'ordre et de sécurité, ces assises ont proposé de continuer courageusement leur mission pour le progrès et la paix durable, et ce, d'une manière objective.

Signalons que bien avant les assises de ZTM-Mwesso, précisément dans la période du 8 au 24 novembre 1993, 50 personnes ont été tuées dans la zone de Masisi. Le rapport du médecin chef de zone de santé de Masisi signale qu'il y a eu 39 tués dans le groupement Nyamaboko, village Katahanda, dont 13 adultes (5 femmes et 8 hommes) et 26 enfants ; village Kaniro (Buabo) ; 4 morts (2 hommes, 2 femmes) ; village Bwirira Sakingi (Buabo) ; 4 morts dont deux garçons mutilés et 2 hommes ratatouillés ; village Mbisi 1 mort et village Miancha 2 morts.

Les journées de réflexion de ZTM auront vécu et feront date dans les annales de cette région agitée du Nord-Kivu. Après cette première étape, il revient aux décideurs d'organiser au niveau régional une "conférence régionale" regroupant toutes les ethnies et qui partant de ces premiers matériaux de Mwesso, pourra soumettre à la communauté nationale, une solution pour la pacification de la région et la cohabitation entre les ethnies existant dans la région, chacune respectant les lois républicaines, le Zaïre étant supposé être un Etat de droit.

Gabriel Lukeka bin Miya

Fiscalité

Bientôt le recensement général des contribuables

La direction régionale des Contributions va procéder dans le premier trimestre de l'année 1994, au recensement général des contribuables dans toute la région. L'information a été annoncée par le Directeur régional des contributions du Nord-Kivu, M. Muzimbe au cours de sa toute première conférence-débat organisée sept mois après sa désignation à la tête de ce service.

Cette opération vise particulièrement l'identification des contribuables défaillants ou non répertoriés pour l'élargissement du répertoire par la fiscalisation des PME et surtout la mise à contribution de certains types d'impôts jusqu'à ce jour marginalisés, notamment la contribution sur les revenus locatifs et la contribution foncière avec lesquels la direction régionale devra désormais compter étant donné que des propriétés foncières et immobilières ainsi que des revenus issus de leur location sont aujourd'hui mal armés. Par ailleurs, la découverte de nouveaux contribuables évoluant dans le secteur informel permettra, selon M. Muzimbe, à son service d'élargir son champ d'action et de baisser ainsi la pression fiscale qui pèse sur les seuls contribuables connus.

Cette conférence, qui avait pour thème "les opérateurs économiques et le fisc," devait aboutir, d'après l'orateur du jour, à favoriser le climat de bonne compréhension entre l'administration fiscale et les contribuables afin d'améliorer les relations devant exister entre eux. Au

cours de débats qui ont suivi l'exposé, le calendrier fiscal imprimé par la DGC a été mis à la disposition des opérateurs économiques. Celui-ci leur permettra, semble-t-il, de remplir leurs obligations fiscales et de respecter les échéances en matière de paiement d'impôts et par conséquent d'éviter des lourdes pénalités qui peuvent en résulter. Ce calendrier met en exergue les échéances fiscales en indiquant de manière claire les dates de dépôt des déclarations ainsi que leurs paiements. Ces échéances partent du 10 janvier, date

du dépôt de la déclaration récapitulative de la CPR et de la CER jusqu'au 31 octobre date du paiement du troisième acompte provisionnel par les PME forfaitaires.

Si le directeur régional a reconnu comme principales difficultés éprouvées en 1993, la non circulation de l'information entre les contribuables et l'administration des contributions, l'impaiement d'impôts et les effets négatifs de l'environnement politique au pays ; il n'a pas pu cependant répondre à la question relative au sort des opérateurs économiques pillés

en 1991 et 1992 et dont tous les documents ont été emportés. Il a néanmoins reconnu que les contributions foncières n'ont jamais été payées au Nord-Kivu faisant de cette région l'une des celles où la fiscalité de développement permet moins à l'Etat et aux opérateurs économiques de retrouver leurs intérêts communs.

Nombreux sont d'avis que la fiscalité actuelle ne vise pas le développement dans la mesure où la gestion du pays est trop centralisée à Kinshasa, les opérateurs

économiques régionaux ne retrouvant pas leurs comptes après avoir contribué. Car, disent-ils, leurs contributions ne profitent pas au développement de la région : routes, écoles, hôpitaux etc... Tout comme ils se considèrent comme des vaches à lait compte tenu de la multiplicité des taxes. Exemples accablants : vignettes, taxe voirie par l'Hôtel de ville, taxe sur l'achat du carburant, taxe des transports et communications. Tout cela pour un seul détenteur d'un véhicule !

Gabriel Lukeka bin Miya

IK

Les Imprimeries du Kivu

Siège social:

244, Av. Pdt Mobutu
Zone d'Ibanga / BUKAVU
B.P. 494 BUKAVU
B.P. 3778 KIN / GOMBE
B.P. 63 CYANGUGU / Rwanda

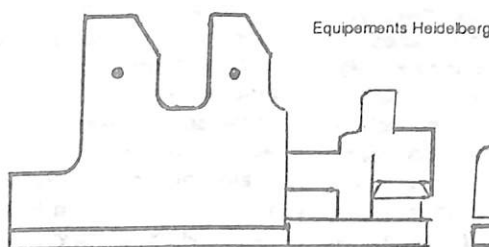
Nous avons une réponse à toutes vos demandes en Imprimés:

- Facturiers, Bordereaux, Papiers à en-tête;
- Calendriers, Affiches, Dépliants, Prospectus;
- Journaux, Revues, Magazines;
- Fournitures scolaires et de Bureaux, Brochures, Livres.
- ... même en quadrichromie.

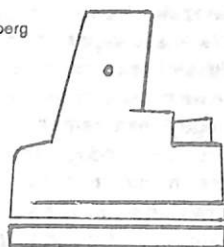
Mais aussi:

1. Saisie de vos rapports, Mémoires, Syllabus ...
2. Reliure à anneau;
3. Plastification de vos documents (cartes, macarons, diplômes, etc.)
4. Création Graphique (conception Logos, etc.)

Qualité, délai, compétitivité



Equipements Heidelberg



PUBLICATION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR
• QuarkXPress • Adobe Illustrator
• PageMaker • Photoshop
• WordPerfect • Ventura